

L'introuvable authenticité du récit ouvrier

The unfindable authenticity of the worker's narrative

Corinne Grenouillet

Volume 48, numéro 2, automne 2016

Sociologie narrative : le pouvoir du récit
Narrative sociology: the power of storytelling

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037713ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037713ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grenouillet, C. (2016). L'introuvable authenticité du récit ouvrier. *Sociologie et sociétés*, 48(2), 45–62. <https://doi.org/10.7202/1037713ar>

Résumé de l'article

Partant de la définition de l'*authentique* écrivain prolétarien donnée par Henry Poulaille dans les années 1930, cet article s'interroge sur la pérennité et la validité d'une telle conception aujourd'hui. Il est demandé à l'auteur ouvrier de *raconter*, de *témoigner* — et cette demande sociale, parfois explicitée, est tout d'abord replacée dans « l'ère du témoin » ou du « storytelling ». Or, il s'avère d'une part que la plupart des récits ouvriers publiés au tournant du ^{xxi}^e siècle privilégient d'autres configurations que l'agencement narratif, qu'ils mêlent discours et récit, choisissant d'autres formes que le récit (le journal, le fragment, le portrait par exemple). La lisibilité et la diffusion éditoriale de ces récits exigent d'autre part l'intervention de passeurs : sociologues, journalistes, enseignants, hommes et femmes de l'ombre éditoriale, sans lesquels ils restent lettre morte, ce qui invalide l'idée d'une production spontanée ou totalement originale.



L'introuvable authenticité du récit ouvrier

CORINNE GRENOUILLET

Configurations littéraires (EA 1137)

Université de Strasbourg

Courriel : corinne.grenouillet@unistra.fr

DANS LES ANNÉES 1930, HÉRITIER DE GEORGES SOREL et de Pierre-Joseph Proudhon (Arvidsson, 1988), Henry Poulaille a défendu l'idée que seul un prolétaire, c'est-à-dire un homme ou une femme travaillant de ses mains et ne disposant que de sa force de production, pouvait être un authentique « écrivain prolétarien », le producteur d'un authentique récit de ses conditions de travail. Lui-même, dans ses romans, disait avoir « cherché l'authentique plus que l'artistique » (Poulaille, 1931 : 679). Restituer avec justesse les conditions de vie et de travail d'un prolétaire, exigeait, à ses yeux, d'en être un soi-même, fidèle à sa classe d'origine ; cette fidélité s'exprimait nécessairement dans le refus de « monter » (c'est-à-dire progresser dans la hiérarchie sociale en devenant un transfuge de classe), donc dans le choix de rester dans sa classe, dite — à l'époque — « la classe ouvrière ».

Notre époque n'est plus celle de Poulaille : elle a consacré la validité du projet de l'ascension sociale ; le monde ouvrier, « abandonné de son rêve » (Verret, 1992), ne revêt aucun attrait aux yeux des jeunes (Beaud et Pialoux, 1999, chapitre II) ; les ouvriers constituent un groupe, hétérogène depuis toujours (Vigna, 2012), mais aujourd'hui socialement dévalué, et où se sont érodées les solidarités syndicales et politiques d'antan. L'idée de devenir ou de rester ouvrier par choix et non par nécessité

semble relever d'une utopie obsolète. Le prolétaire « authentique », au sens de Poulaille, arc-bouté sur sa fidélité de classe, apparaît donc, à l'époque de l'individualisme triomphant et du délitement du sentiment d'appartenance à une « classe » sociale, comme un archaïsme. Pourtant on peut se demander si cette conception de l'authenticité n'informe pas toujours les attentes des éditeurs comme des lecteurs d'écrits ouvriers. On se propose d'examiner ici cette question à travers quelques témoignages ouvriers publiés.

L'esprit de Poulaille perdure de toute évidence à travers la conviction — de certains éditeurs, de certains sociologues — qu'il est non seulement possible mais nécessaire de donner à entendre les « voix d'en bas », émises par ceux qui accomplissent les travaux les plus déconsidérés. Qu'ils exercent des travaux de manutention dans des sociétés de service ou dans la logistique plutôt qu'une activité de sidérurgiste ou de mineur, les hommes et les femmes qui ne disposent (et n'ont à proposer) que de leur force de travail constituent encore une majorité de la population active. Comment faire entendre leurs voix et leurs récits ?

Un authentique récit ouvrier serait énoncé, aujourd'hui comme en 1930, par un prolétaire qui n'aurait pas quitté sa classe et qui en serait l'émetteur (authentique, au sens de Poulaille) ; il relèverait d'autre part d'une forme particulière (le récit) susceptible de rendre compte de l'expérience vécue (d'une expérience réelle, authentique). Ces deux propositions me semblent dessiner l'horizon d'attente, toujours valide, du récit ouvrier du *xxi*^e siècle. Tout se passe en effet comme si le récit, aujourd'hui, devait offrir un accès évident (« naturel ») à l'expérience nue. Ainsi, une condition implicite préside-t-elle à l'écriture et surtout à la publication des voix ouvrières : que ces voix *racontent, qu'elles témoignent*. En quoi le récit serait-il une forme plus appropriée qu'une autre pour offrir l'accès à l'expérience laborieuse de l'ouvrier ? L'injonction de *raconter* est un trait d'époque qui mérite d'être interrogé. Pour tenter d'y voir plus clair, je développerai trois points :

1. Comment comprendre cette injonction de *raconter* alors même que le *récit* n'est jamais un « type » textuel pur ?
2. Les auteurs de témoignages (d'expériences laborieuses) se cantonnent rarement dans le récit : leurs textes sont envahis par une subjectivité qui analyse et juge, subjectivité parfois nourrie des lieux communs en circulation au moment où ils écrivent mais qui peut aussi révéler une compréhension approfondie des situations sociales.
3. L'intervention des écrivains (dans le domaine de la littérature) ou des sociologues (dans celui de la sociologie) tend à montrer que le récit ouvrier n'a de portée qu'autant qu'il est retravaillé, interprété, et souvent mis en texte par des spécialistes de l'écriture (enseignants, professeurs, éditeurs, écrivains). Dès lors, que signifie, dans ce contexte, un récit « authentique » ?

I. D'OÙ VIENT L'INJONCTION DE RACONTER ?

De qui est-elle le fait ? Et qu'est-ce que raconter veut dire ? ...

Raconter est assurément une nécessité anthropologique : avant même toute « mise en intrigue », la précompréhension de la vie et de l'agir humains s'appuie sur des éléments qui ont partie liée avec la narration (les actions humaines ont des buts, des agents, des issues comme dans un récit — Ricœur, 1983 : 109-110) ; puis le récit donne son sens au temps vécu en le configurant en temps « humain » (Ricœur, 1983 : 105). L'identité humaine relèverait elle aussi d'un régime narratif : « les récits nous forment et nous révèlent ce que nous sommes » (Grondin, 2013). C'est sans doute la raison qui explique que raconter est une des compétences orales et écrites les plus précocement développées dans l'enseignement élémentaire du français ; en France, les Instructions officielles du ministère de l'Éducation nationale mettent en avant depuis longtemps les récits, en réception — contes puis « romans de jeunesse » — mais aussi en production : rédiger la suite d'une histoire, modifier un récit, raconter une aventure ; cette compétence s'acquiert avant que l'enseignement secondaire et supérieur ne s'attache à développer la capacité à argumenter et à dissenter¹.

Nous nous sommes intéressée (Grenouillet, 2015) à un type particulier de récit : les récits d'expérience laborieuse publiés à compte d'éditeur par des travailleurs (pas tous ouvriers) souhaitant aujourd'hui faire connaître — au-delà d'un cercle restreint d'amis ou de connaissances — leurs conditions de travail, présentes ou passées. Ces récits s'inscrivent généralement dans le genre du témoignage, et supposent une énonciation personnelle et un pacte contracté avec le lecteur : l'auteur, qui est narrateur de son récit, s'engage à dire la vérité sur un ou des événements, comme sur les pratiques sociales dont il a été « témoin oculaire », et bien souvent acteur, dans un triple but de transmission, de mémoire (hommage aux compagnons disparus), voire de mise en garde des générations futures (Dulong et Lacoste). Cette recherche manifestait le désir, de notre part, de rendre compte de récits ouvriers authentiques et nous avons cru identifier ceux-ci dans le genre testimonial. Le témoignage arrive sur la scène littéraire française au moment du grand massacre de masse que fut la Première Guerre mondiale. Les soldats avaient alors majoritairement appris à lire et à écrire, bénéficiant du développement de l'instruction publique tout au long du XIX^e siècle (lois Guizot puis Ferry), de sorte qu'on peut dire que le témoignage est le corollaire de l'alphabétisation et de l'apprentissage de la narration écrite. De ce genre modeste, inventé par les petits et les sans-grades, les prolétaires d'aujourd'hui ont hérité lorsqu'ils prennent la plume (ou s'installent devant leur l'écran) et s'emploient à retracer leur expérience laborieuse.

1. « Faire un récit structuré (relations causales, circonstances temporelles et spatiales précises) et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée » est la première des compétences à acquérir en Cycle 1 (« Progressions pour le cours préparatoire et le cours élémentaire première année », *Bulletin officiel* juin 2008, janvier 2012. En ligne sur : <http://eduscol.education.fr/cid58402/progressions-pour-l-ecole-elementaire.html>, page consultée le 29 mai 2016).

Nous avons dû pourtant nous rendre à l'évidence : les témoignages ouvriers sont peu nombreux et concernent rarement l'écriture du travail (laquelle était l'objet de notre questionnement).

Au cours du siècle passé, la demande de récits n'a cessé de croître : elle émane de la société tout entière, du monde du livre (les récits de vie remplissent les étagères des librairies ; cf. Lejeune, 1989) et plus généralement du monde de l'écrit (les blogs ou les réseaux sociaux sont emplis de récits), et a partie liée avec l'ère du témoin dans laquelle nous sommes entrés (Wievorka, 1998). Concernant le monde ouvrier, elle a accompagné le projet politique et littéraire de l'écriture prolétarienne, porté dans les années 1930 par des courants politiques de gauche : les prolétariens autour d'Henry Poulaille, les populistes et les communistes. Ces derniers entendaient fonder cette littérature prolétarienne sur les témoignages de correspondants ouvriers, imités des *rabcor*s soviétiques, installés au cœur des usines (Péru, 1991) ; des ouvriers ont été encouragés à écrire par le journal communiste *L'Humanité*, mais cette expérience eut peu d'effet, sinon la publication du livre *Des ouvriers écrivent* aux Éditions sociales internationales (1934).

Une mythification du peuple élaborée à l'époque romantique et revivifiée par le communisme et le marxisme était sous-jacente à cette croyance en la capacité des ouvriers à témoigner de leur vécu et à la conviction qu'il suffisait de les solliciter pour obtenir des témoignages dignes de publication (fût-ce dans un journal quotidien). En 1935, Simone Weil croyait elle aussi à la participation narrative spontanée à un journal intérieur, lorsque s'adressant aux ouvriers des fonderies de Rosières à Vierzon, elle leur demandait :

Chers amis inconnus qui peinez dans les ateliers de R., je viens faire appel à vous [...] je viens vous demander de bien vouloir prendre une plume et du papier, et parler un peu de votre travail.

(Weil, 1935 : 323)

D'autres courants ont accordé leur attention aux témoignages laborieux : la sociologie de l'École de Chicago des années 1920 qui, la première, utilisa les matériaux de l'autobiographie, de la correspondance personnelle, ou des histoires de vie, puis l'ethnologie qui recourut aux histoires de vie dans des livres restés célèbres², l'observation sociologique participante (du travail à la chaîne chez Peugeot par exemple) (voir Hatzfeld, 2002), jusqu'à la sociologie clinique, qui recueille (et suscite) des histoires de vie dans le but de formation personnelle (Oroffiana, 2002). Cette demande sociale est donc moins portée par un courant politico-littéraire assimilable à la littérature prolétarienne des années 1925-1935 qu'elle n'a essaimé dans les attentes et les pratiques des sciences humaines et sociales (psychologie sociale, sociologie clinique et désormais « sociologie narrative ») ; elle a également contribué à dessiner des attentes éditoriales, formulées de

2. De *Soleil hopi : l'autobiographie d'un Indien hopi* de Don C. Talayesva au *Cheval d'orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden* de Pierre Jakez Hélias, tous deux publiés dans la coll. « Terre Humaine » chez Plon.

façon implicite (ou non). Auteur de *Chroniques des années d'usine* qui le fait connaître en 1999 (Éd. Albin Michel), Robert Piccamiglio, qui a publié une quarantaine de recueils de poésie, explique ainsi avoir choisi l'écriture en prose (et partiellement, le récit) en raison de l'absence de diffusion et d'auditoire de la poésie.

Au delà (ou en deçà) des attentes des éditeurs (le *récit* se vend plus que n'importe quel autre genre littéraire) ou des chercheurs exerçant dans le domaine des sciences humaines et sociales, *raconter* est demandé et pratiqué dans tout l'espace public, à la télévision, dans la presse, sur les réseaux sociaux. Le *storytelling* s'est répandu dans le management comme dans la politique (il faut raconter une histoire pour séduire ou convaincre) (Salmon, 2007). L'ère du témoin s'est ouverte après le procès Eichmann (1961), qui marque un seuil dans la généralisation de la collecte des archives orales de témoins du génocide juif (Wievorka, 1998).

Le *récit* constitue donc depuis longtemps l'horizon d'attente de la parole ouvrière — et pas seulement d'elle. On peut même affirmer que cet horizon s'est densifié au tournant du *xxi*^e siècle, l'exigence de *récits* s'étant faite plus forte.

II. QUI RACONTE ? QUAND ? COMMENT ?

Faire de l'usine ou de son travail l'objet d'un *récit* ne va pas de soi ; l'ouvrier qui écrit a souvent d'autres passions, étrangères au monde industriel — le Grand Nord et les aventures en vélo couché pour Nathalie Courtet, publié chez Phébus par exemple³ —, et utilise son savoir-écrire pour les partager. Assigner l'ouvrier à témoigner de sa condition (et non d'une aventure dans le Grand Nord), voire à se faire le porte-parole d'un groupe, serait réduire l'individu et sa singularité à son activité professionnelle ou son statut social. Cela étant posé, continuons notre quête de « l'authentique récit ouvrier » en nous demandant qui écrit et ce qui pousse l'ouvrier à parler de son travail.

Les auteurs de témoignages ouvriers sont bien souvent des militants syndicaux, rompus aux prises de parole publiques, et à qui il semble « naturel » de s'instituer porte-parole d'un groupe (Levaray). On ne dira jamais assez que les ouvriers qui écrivent et font connaître leur condition sont des personnalités exceptionnelles, souvent des militants témoignant de leurs luttes (Ubbiali, 2006) et que leurs activités syndicales ont parfois conduits à se faire les archivistes et les historiens (Landry), sinon les sociologues (Corouge), de leurs entreprises.

Les témoins du travail ouvrier sont parfois des journalistes *embarqués*, tel le jeune Jean-Baptiste Malet (né en 1987) qui se fait embaucher chez Amazon pendant le pic d'activité de Noël 2012 et qui témoigne de son expérience dans un livre immédiatement publié (Malet, 2013).

Les textes des journalistes embarqués ou les récits des « ouvriers volontaires » que furent les établis des années 1970 (Martin) génèrent toutefois une certaine méfiance en

3. Nathalie Courtet, initialement ouvrière en usine, aujourd'hui accompagnatrice en moyenne montagne, réalise des expéditions dont elle a déjà tiré quatre livres, dont trois chez Phébus (*L'Asie à vélo couché*, trois tomes, 2012 et 2013).

raison du fait qu'ils ne sont pas énoncés par d'« authentiques » prolétaires, mais par des intellectuels temporairement « en vadrouille dans la classe ouvrière » (Weil, 1951 : 17). L'argument de vente de *Précaire ! Nouvelles exemplaires* de Mustapha Belhocine (Agone, février 2016) manifeste cette prévention envers les récits de ceux qui n'auraient aucune légitimité pour les produire : « Contrairement à Florence Aubenas ou à Günter Wallraff, journalistes s'étant glissés dans la peau de précaires, Belhocine est un précaire par nécessité économique⁴. » Cet argument de vente — chez un éditeur connu pour son engagement politique d'extrême gauche — laisse entendre une certaine conception de ce qu'est un « authentique » prolétaire et refuse au titre de témoin un individu qui ne serait pas soumis à une nécessité économique continue... oubliant, comme le note Jean-Pierre Martin, que « tout ouvrier qui prend la parole et qui réfléchit sa condition sort du rang » (Martin, 2015 : 10).

Quand raconte-t-on (en vue de publication), sachant que cet acte peut comporter certains risques dans le contexte d'une raréfaction du travail industriel et de la menace de licenciement — la peur de perdre son emploi étant un sentiment fréquemment exprimé par les auteurs (De Raeve, 2006 : 14 ; Piccamiglio, 1999 : 136) ? Il convient de distinguer le moment de l'écriture de celui de la publication. Deux exemples révèlent l'attachement des auteurs à la publication d'un texte ancien : Jean Bellanger écrit à chaud, en 1980, le récit de la lutte que les Cazeneuve (constructeur de machines-outils de Saint-Denis) ont menée entre 1976 et 1979, mais il ne publie ce témoignage qu'en 2013, augmenté d'un récit autobiographique, d'une conclusion, et d'un chapitre intitulé « paroles de Cazeneuve », recueillant les réponses à un questionnaire envoyé à des camarades (Bellanger, 2013). Daniel Martinez, de son côté, voit publier son témoignage (*Carnets d'un intérimaire*) en 2003, mais ce dernier avait été écrit entre 1994 et 1998. La publication intervient dans un contexte éditorial plus favorable : à la fin des années 1990, temps où triomphe l'idée d'« entreprise », le monde éditorial était fermé aux témoignages ouvriers. Il y a donc des moments propices à l'édition d'un récit ouvrier, dont Jean-Pierre Levaray lui aussi reconnaît avoir bénéficié, la poussée électorale du Front national en 2002 (J.-M. Le Pen figure au deuxième tour de la présidentielle) suscitant un regain d'intérêt pour le vote des ouvriers, et par ricochet — chez les éditeurs — pour leurs témoignages⁵.

La fermeture d'une usine à la suite de luttes sociales (Laborde, 2005 ; Courtille, 2004) ou l'entrée dans la retraite — c'est-à-dire la cessation de l'activité ouvrière — peuvent constituer les événements déclencheurs d'une prise de parole. Plus fréquemment, des sollicitations de journalistes conduisent un militant temporairement médiatisé à évoquer son parcours (sous une forme autobiographique comme Édouard Martin ou sous forme d'entretiens comme Guy Pavan).

4. Édition Agone, <http://agone.org/centmillesignes/precaire/>, consulté le 29 décembre 2015.

5. Michel Pialoux justifie la publication de *Carnets d'un intérimaire* par la nécessité de comprendre comment l'extrême droite a pu parvenir au second tour de l'élection présidentielle (préface de Martinez, 2003 : 7).

Plus rarement, des livres sont publiés alors que les auteurs sont encore salariés (Levaray, Durand, Piccamiglio), ce qui a amené le second d'entre eux à choisir un pseudonyme, d'une part pour éviter d'éventuelles mesures de rétorsion de la part de son employeur (Peugeot), d'autre part pour signifier son refus de « s'approprier [la] mémoire collective » de son groupe, les OS (Durand, 2006 : 49) — c'est la raison pour laquelle le pseudonyme endossé, « Marcel Durand », est d'une très grande banalité.

Il est assez difficile de trouver des récits évoquant les conditions actuelles du travail industriel, hormis ceux de Nicolas Hatzfeld, ancien « ouvrier volontaire » devenu historien qui témoignait encore en 2015 des évolutions du travail à la chaîne dans l'industrie automobile après avoir accompli un nouveau « stage » chez Peugeot (Hatzfeld, 2015). De nombreux récits publiés ont plutôt l'allure de bilan, envisagent une vie laborieuse au sein d'une entreprise disparue comme *Ceux de Billancourt*, recueil de douze récits individuels nominatifs consacrés à des carrières professionnelles chez Renault (Bagot, 2015) ; ils revêtent alors une valeur historique plus que sociologique car ils évoquent une période révolue (la fin des trente glorieuses pour Bellanger, la période précédant la fermeture de l'usine de Billancourt pour Bagot).

Enfin, comment raconte-t-on ? L'exemple récent du site Internet *Raconter la vie* va nous permettre de réfléchir sur les attentes et les modalités du récit. Fondé par Pierre Rosanvallon et associé aux éditions du Seuil, ce site assure depuis janvier 2014 la publication de livres payants (en format numérique ou papier — éd. du Seuil) et la diffusion de récits gratuits en ligne (format PDF ou EPUB). Sa charte éditoriale enjoint de raconter en évitant « l'expression d'une opinion ou d'une conviction⁶ ». Elle laisse entendre qu'un bon récit vaut mieux qu'un long discours et rend manifeste le présupposé qui nous semble fonder l'horizon d'attente du récit ouvrier — et peut-être, au demeurant, celui du récit de vie en sociologie. Le « récit » n'est pas défini précisément, mais on peut supposer que le terme renvoie à un agencement significatif d'événements — ce qui le distinguerait d'une succession de faits sans cohérence. Rendre significatif un tel agencement n'est pas à la portée de toutes les plumes et suppose que l'auteur du récit est suffisamment aguerri — en termes de techniques d'écriture — pour parvenir à penser son travail ou sa condition par une narration, c'est-à-dire pour utiliser cette dernière comme un moyen de penser sa vie ou son expérience professionnelle.

Les grands récits classiques du travail (*L'Établi* de Robert Linhart) ou des camps (*Si c'est un homme* de Primo Levi ; *L'Espèce humaine* de Robert Antelme), rédigés par des intellectuels ou des écrivains, avec leurs écritures neutres et apparemment objectives, leurs styles dépouillés qui en font des étalons du *témoignage littéraire* constituent sans doute les modèles implicites de ce récit « pur », caractérisé par son efficacité et sa portée explicative. Mais dans les faits, un récit ouvrier dépourvu de « commentaires », délesté de toute appréciation, et qui parlerait de lui-même — et serait donc le récit idéal, « authentique » — n'existe pas.

6. <http://raconterlavie.fr/projet/>, page consultée le 29 décembre 2015.

Aucun des textes qu'il nous a été donné d'examiner (Grenouillet, 2015) n'est constitué d'un « type » pur. Le type narratif, tel que défini par Jean-Michel Adam, linguiste et sémioticien, à la suite de nombreux autres travaux, avec son organisation en cinq étapes (situation initiale, complication, actions, résolution, situation finale), n'est pratiquement jamais identifiable dans les « récits ouvriers », lesquels relèvent de la chronique, du journal, du portrait ou de l'anecdote (laquelle, il est vrai, peut se définir comme un court récit). Même une structure plus élémentaire du récit constituée d'une situation initiale et d'une *peripétéia* (Bruner reprenant Aristote, 2002) est rarement présente.

En revanche, le récit ouvrier est massivement envahi de commentaires et d'analyses, lesquels convoquent le type « explicatif », ou « argumentatif » — selon Adam toujours —, ou plus largement le « discours » pour parler comme Benveniste (1966: 237-250). Ouvrons au hasard *Grain de sable sous le capot* de Marcel Durand; nous y trouvons deux pages intitulées « 35 heures » qui s'ouvrent sur ces propos :

La loi sur les 35 heures... donne du boulot aux médias. Les patrons grognent pour la forme mais sont impatients d'engranger les bénéfices. À commencer par les colossales exonérations avant de chipoter sur les avantages annexes. Une partie des salariés gobe les propositions gouvernementales. Les autres flairent l'entourloupe. Flexibilité, annualisation des salaires et autres embrouilles.

(Durand, 2006: 378)

On le constate : rien ne relève, dans cet extrait, du « récit » à proprement parler. Il s'agit de l'appréciation, politique, d'une loi qui a été mise en place par le gouvernement de Martine Aubry en 1998 et 2000. Si cet énoncé est concomitant à la réforme des 35 heures, d'autres récits envisagent ce type de faits (modification des accords d'une entreprise, application d'une loi ou transformation des conditions de travail) d'un point de vue rétrospectif. L'ouvrier qui écrit, lorsqu'il est à la retraite, se fait alors volontiers l'historien et le commentateur d'une expérience. Son récit est ponctué de tableaux, de croquis, de chiffres, d'explications techniques, de reproductions de tracts syndicaux; il recèle fréquemment des importations d'éléments extra textuels, des collages, des photographies, des annexes (ex. : Landry, 2015), des citations. Marcel Durand lui-même cite ainsi, après le passage que nous venons de recopier, une lettre adressée par son collègue « Nanard » à Martine Aubry, mettant en garde la ministre du Travail contre les « abus patronaux » qui naîtront nécessairement des 35 heures : « Les 35 heures vont être grignotées à coups de flexibilité et rendre la vie des salariés encore plus infernale si cette loi n'est pas strictement définie » (Durand, 2006: 378).

La chronique syndicale — c'est-à-dire le déroulement de faits selon un axe chronologique — prend le pas sur le *récit* tendu vers une résolution (ex. : Landry, Bellanger ou Levaray, 2005); c'est ainsi que le « journal » (rédigé donc au jour le jour, et retraçant dans leur successivité les événements d'une vie ouvrière) apparaît comme un genre privilégié (ex. : Levaray, 2005; Durand, 2006⁷), parce que son élaboration est moins

7. Peugeot la Colère, partie de *Grain de sable sous le capot* (2006) est constituée d'un journal, tenu pendant une grève de l'automne 1989.

exigeante en termes compositionnels qu'un récit *stricto sensu* et qu'elle peut s'accomplir aisément dans les interstices de liberté procurés par la vie d'usine.

L'hybridité du témoignage (récit/discours), lisible dès l'émergence massive du genre pendant la Première Guerre (Lacoste, 2011), traduit le double désir du témoin de raconter les faits auxquels il a assisté et la nécessité d'y donner un sens. Travailler des années en usine doit revêtir un sens pour celui qui écrit: pourquoi avoir perdu tant d'années à la gagner — *topos* des récits ouvriers? Quel sens donner à la fatigue, l'abrutissement, la routine ouvrière? Quel sens aussi quand l'usine où l'on a passé la majeure partie de sa vie a disparu, risque de disparaître? Quand des lois menacent les conditions de travail? Répondre à ces questions passe rarement par le *récit* au sens strict, car cela génère l'intervention de l'auteur dans son texte sous la forme de commentaires qui accusent, déplorent, dénoncent et/ou se moquent. Ci-dessous, par exemple, Vincent de Raeve, ouvrier dans la papeterie, réagit à l'intervention, entendue à la radio, d'un délégué syndical expliquant qu'il n'existe pas d'alternative à la solution trouvée dans son usine (Bosch): 60 % des ouvriers ont accepté de travailler 40 heures payées 35.

Putain, je suis en rage. Entendre un délégué parler comme ça... C'est pas vrai, c'est pas possible!!! C'est à dégueuler tripes et boyaux. Si un délégué parle comme ça... il faut stopper la machine, stopper les machines. Tout de suite, partout, mobiliser, parler, dénoncer les mensonges, bloquer les autoroutes. Sortir de la connerie ambiante, remettre les choses à leur place. Ça sert à quoi, un syndicat? Il faut au moins se battre, même si on perd. Garder la tête haute, une âme d'humain. Se regarder en face, dans le miroir. Bien en face, les yeux dans les yeux, avec soi-même.

(Raeve, 2006: 52-53)

Plus qu'il ne « raconte sa vie », l'auteur commente ici une actualité sociale qui le touche. Quand il s'exprime, les moyens d'expression qui sont les siens sont codifiés, nécessairement traversés par les discours d'autrui, les tics linguistiques de l'époque (*sortir de la connerie ambiante*), modelés par la trivialité et l'oralité qui sont des traits, ostentatoires, de la prise de parole ouvrière (*Putain, je suis en rage; c'est à dégueuler tripes et boyaux*). La subjectivité du témoignage laisse ainsi constamment transparaître l'importation d'énoncés qui mettent à mal, sur un plan stylistique cette fois-ci, l'idée qu'une écriture puisse être « authentique », c'est-à-dire à la fois produite par un individu singulier et original et détachée des poncifs et des discours sociaux fabriqués dans la langue, entendue comme la « partie sociale du langage » (Saussure, 1972: 31). Quelle écriture peut au demeurant se targuer de l'être tout à fait? Seul le grand écrivain peut espérer échapper aux clichés de son temps et aucun des auteurs étudiés n'a une telle prétention.

Les récits ouvriers contemporains présentent une grande variété de formes; chaque témoignage est souvent lui-même hétérogène en termes de « types » et de styles et y domine l'écriture fragmentaire ou les assemblages d'anecdotes ou de portraits autour d'un thème — les chaussures de sécurité, l'apéro ou le réveil du matin par exemple. Aucune de ces formes ne relève du récit *stricto sensu*. Elles sont en revanche le lieu de l'expression d'une subjectivité qui transite par le *discours* plus que par le *récit* (au sens de Benveniste). Chez Piccamiglio, cette subjectivité procède d'une poétisation des lieux:

Avant de franchir la double porte plastique de l'atelier, je me retourne une dernière fois. Je regarde au loin les silhouettes des machines, tête baissée sur les sols gris à bandes blanches. Plus personne sur la piste. Le silence pousse un cri de victoire. J'entends chanter un couple d'oiseaux. Je m'écoute marcher avec le sentiment confus de n'avoir ni gagné ni perdu. Sentiment délicat et léger que j'emporte avec moi. (Piccamiglio, 1999 : 119)

Ce que l'injonction de *témoigner* ou de *raconter* oublie, c'est qu'il est très difficile de *raconter* sans, en même temps, *commenter*, donc donner du sens — et un sens souvent politique, car les ouvriers qui écrivent ont presque tous une vision politique à faire partager, Robert Piccamiglio constituant à cet égard l'exception plus que la règle. Quant à l'*évocation*, le « type descriptif » (du portrait, du décor), chez Piccamiglio (ou ailleurs chez Martinez), elle participe d'une recreation, souvent poétique, des lieux de travail, d'où le récit est généralement absent.

Comment dès lors comprendre l'injonction de raconter ? On peut se demander si elle ne traduit pas une conception, implicite, de la division des tâches : à l'ouvrier reviendrait le « pur » récit ; au sociologue ou au journaliste, l'interprétation sociologique ou politique. Cette conception se heurte pourtant à la réalité des contenus et des formes du récit ouvrier, qui tendent davantage au commentaire qu'à la narration. Elle ne prend pas non plus en compte cette vérité : pour qu'un récit ait du *pouvoir*, il doit faire l'objet d'une élaboration textuelle minutieuse.

III. MÉDIATIONS ET CONFIGURATIONS DU RÉCIT

Les auteurs ouvriers publient des textes qui ne constituent pas des données brutes — ce serait leur faire injure que de les considérer telles. Mais le mythe du « premier jet » — plus sincère et « authentique » que l'élaboration patiente, supposément plus artificielle, d'un texte — perdure dans l'imaginaire collectif des écrivains non professionnels — à rebours même de l'évolution de l'enseignement de la fin du xx^e siècle qui désacralise et le texte écrit et l'activité de scripteur (Fradet-Le Coz, 2009 : 77-78) : pour être en mesure d'écrire, et pour avoir légitimité à le faire, il faudrait, selon ce mythe, être « doué » et/ou faire partie de l'élite intellectuelle.

Transgresser cette intériorisation d'un verdict social et scolaire séculaire — soit se mettre à écrire — est un acte qui n'a rien d'évident, surtout lorsqu'on n'a pas fait soi-même d'études (c'est le cas de Marcel Durand, Henri Truxler de son vrai nom, ou de Robert Piccamiglio, entrés dans le monde du travail à 14 ans). Une seconde étape est de publier un véritable « livre », lequel supposera l'intervention d'un ou plusieurs passeurs, de la nécessité desquels portent témoignages les multiples récits (ouvriers ou non) publiés à compte d'auteur, peu ou insuffisamment relus, qui en ont été privés⁸. Les demandes des auteurs qui ignorent les réseaux d'édition et dont les textes sont

8. Claude Guillemin revendique le fait que les livres qu'il publie comme éditeur indépendant (« livre composé et imprimé sur laser HP 1000 ») sont des produits artisanaux. L'intéressant témoignage ouvrier de Georges Guillemin, publié par ses soins, aurait pourtant gagné à être retravaillé (Georges Guillemin, *La Voix du cubilot*, Pounon-éditions, 2013).

publiés en ligne par *Raconter la vie* révèlent leur désir unanime d'une publication *papier*, le livre conservant un prestige supérieur à une publication en ligne et garantissant l'acquisition d'un capital symbolique plus important (Grenouillet, 2016).

Or, pour porter à la connaissance du public un récit d'usine sous la forme d'un *livre*, pour rendre simplement lisible ce dernier, l'intervention de nombreux passeurs, des hommes (et des femmes) de l'ombre éditoriale, est nécessaire. Sociologues, journalistes, rédacteurs installés dans les coulisses et parfois écrivains de renom se sont attachés à faire entendre cette parole ouvrière.

Les médiateurs de cette parole ouvrière publiée/publique affichent parfois leur rôle (préfaciars, sociologues, écrivains, responsables d'associations), mais l'endossent parfois aussi de manière plus secrète (correcteurs de maisons d'édition, transcripteurs non identifiés).

Le sociologue Michel Pialoux est un grand passeur de tels textes : c'est grâce à lui que trois récits de *prolétaires modernes* ont pu voir le jour ces dernières années (Durand, Martinez, Corouge). Son intervention pour ouvriers écrivains, le choix de publier dans une maison spécialisée dans les sciences humaines et sociales, la rigueur sensible de ses présentations (contextualisation, historique de ses relations avec l'auteur, qualités du manuscrit, intérêt d'une publication ou d'une réédition) fournissent au lecteur des repères pour lire et donnent leur appui au *pouvoir du récit*.

À l'opposé d'un tel partage des tâches dans lequel le sociologue commente et l'ouvrier raconte, partage déjà à l'œuvre chez Bourdieu dans *La Misère du monde* (1993), et en refus d'un tel clivage, Jean-Pierre Levaray, ouvrier de l'industrie chimique, et auteur d'une dizaine de livres (témoignage, récit de filiation, nouvelles), rédige lui-même la postface de *Classe fantôme* où il se substitue au sociologue pour dresser le portrait d'une classe supposément en voie de disparition. Ce faisant, il affirme des compétences, adopte la posture de l'intellectuel, et nous rappelle au passage cette vérité que la conscientisation et la compréhension d'une situation (d'une pratique sociale) ne sont pas réservées au seul sociologue.

Les associations de militants de la mémoire ouvrière apportent, elles aussi, un soutien à l'édition : les *Amis de la Maison du peuple et de la Mémoire ouvrière* (Besançon) assurent non seulement la publication matérielle de *Cahiers*, mais une aide à l'écriture, explicitée par exemple dans la présentation du livre de Marcel Landry, un ouvrier papetier qui évoque dans *Tant que la cheminée fumera* l'histoire de la papeterie de Novillars (Doubs) conjointe à la sienne propre (Landry, 2015 : 5).

Les journalistes interviennent, quant à eux, en collaboration avec des personnalités du monde syndical que l'actualité a placées sous les feux de la rampe médiatique et des mémoires desquels des éditeurs espèrent tirer profit. S'ils ne signent pas les livres d'Édouard Martin ou d'Abdel Mabrouki, ils apparaissent en tant que collaborateurs ou éditeurs du texte (avec des mentions du type « édition établie sous la direction de X / avec l'aide de X ») : dans les faits, le journaliste est vraisemblablement responsable de l'intégralité de la mise en mots (à partir d'enregistrements oraux). Des enseignants, forts de leur expertise rédactionnelle, se lancent parfois eux aussi dans la collecte et la coécriture de témoignages ouvriers (ex. : Bagot, 2015).

Lorsqu'ils sont recueillis par des journalistes, les récits de ces ouvriers, pour intéressants qu'ils soient sur le plan factuel, sont issus de moules rédactionnels identiques; enseignés dans les écoles de journalisme, la « pyramide inversée » ou le « diamant » élargit la perspective, et l'inversion chronologique reconstruit les données livrées pendant des entretiens oraux (Grevisse, 2010 : 82-87). *Ne lâchons rien* (2013) par exemple s'ouvre, cinématographiquement, sur les larmes d'Édouard Martin interpellant le président de la République française devant les caméras de la télévision le 6 décembre 2012 et mettant en cause la promesse non tenue de nationalisation des hauts fourneaux de Florange. Puis le livre remonte le temps pour s'intéresser, chronologiquement, au parcours du leader ouvrier (construction en flash-back). Le lecteur est ainsi happé par une plongée *in medias res* dans l'événement le plus récent, avant de découvrir le récit chronologique et factuel d'une vie militante (récit de l'enfance andalouse, arrivée en Lorraine, découverte de l'acier, etc.). Rien qui puisse déstabiliser un lecteur dont les habitudes de lecture ont été nécessairement formatées par les « témoignages » et les « portraits » paraissant dans la presse : la formule est tellement éprouvée qu'elle apparaît rarement comme artificielle, alors qu'elle l'est, justement, au plus haut point.

D'autres supports éditoriaux, liés à l'Internet, peuvent apparaître aujourd'hui comme des voies de publication du récit ouvrier : *Raconter la vie*, site Internet et collections de livres dont nous avons déjà parlé, est l'un d'eux. Le parti pris du projet⁹, tacite (et difficilement tenable sur le long terme), consiste à publier *tous* les récits de vie envoyés à la plateforme, pour peu qu'ils soient calibrés selon une charte éditoriale qui interdit à la fois le texte long et, on l'a vu, le texte non narratif. Les participants, volontaires, à un tel projet, ne sont jamais — ou presque jamais — des ouvriers (Grenouillet, 2016), à moins qu'ils n'aient été expressément sollicités par la rédactrice, cette dernière allant jusqu'à écrire elle-même les récits publiés à partir d'entretiens oraux. Sa médiation n'est pas explicitée, alors que son travail de mise en forme est considérable : la plupart des textes envoyés sont d'ailleurs récrits. C'est ainsi que le premier texte de la collection papier de *Raconter la vie*, intitulé *Moi, Anthony, ouvrier d'aujourd'hui*, témoignage anonyme d'un jeune homme travaillant dans la logistique et participant de l'affichage politique du projet (Grenouillet, 2016), s'avère être en réalité non un livre écrit par cet ouvrier, mais rédigé à partir d'un enregistrement oral (ce qui n'est dit à aucun moment sur le livre). L'« authentique » récit d'Anthony s'avère donc un texte sollicité et mis en forme par un autre que lui, manipulation que le lecteur serait en droit d'exiger d'être clairement explicitée dans le livre.

La parole ouvrière exige des médiateurs pour accéder à un espace public où elle puisse être entendue. Parmi ces médiateurs, les journalistes occupent nécessairement une place de choix, puisque la prescription de lecture (Peytard, 1983 : 22) se révèle une étape décisive dans la diffusion du récit, comme le montre l'impact d'un article publié par Martine Laval dans *Télérama* le 16 juin 2002, dans la « carrière » d'écrivain de

9. Entretien avec Pauline Miel, web rédactrice du site *Raconter la vie*, 9 janvier 2015.

J.-P. Levaray (bientôt préfacée par une écrivaine célèbre, Nancy Huston¹⁰) et sa reconnaissance comme tel dans l'usine même où il exerce (Levaray, 2003). Si les journalistes sont parfois à l'origine du récit ouvrier, leur action figure toujours au terme de la chaîne de diffusion du livre.

Quelques écrivains, notoirement connus pour leur engagement politique (Goux, Bon, Fajardie, Pattieu), se sont attachés à faire entendre la parole ouvrière, en mettant en œuvre différents dispositifs qui sont autant de solutions aux problèmes déontologiques et littéraires que pose la transposition écrite de la parole vive de « ceux qui n'écrivent pas », à commencer par le problème majeur de la « distance » qui se fait jour dans les choix de transcriptions (Lejeune, 1980 : 293 et Grenouillet, 2015 : 227-234).

À l'inverse des journalistes, les écrivains sont en quête de formules littéraires originales capables de faire entendre autrement (plus justement ?) le récit des ouvriers ; ces derniers peuvent alors être mis en valeur dans leurs individualités singulières ou s'effacer dans le style et la construction artistique choisis par l'écrivain (Grenouillet, 2015) ; si l'ouvrier n'est pas alors maître de sa parole, qui est retravaillée, parfois en profondeur, il convient d'avoir à l'esprit qu'il a choisi de répondre à une enquête, non de témoigner de son propre chef : cela confère à son récit un statut énonciatif très différent.

L'utilisation de tels récits par des spécialistes de sciences humaines se heurte à de redoutables questions, relatives aux conditions de réalisation de l'enquête ou à la situation de l'enquêté (souvent floues), mais le lecteur de « roman » (F. Bon insiste sur le fait que *Daewoo* en est un), le non-spécialiste amateur de livres à thèmes sociaux, aura, lui, le sentiment d'entrer dans des vies ouvrières et de les comprendre de l'intérieur.

Au terme de cette étude, peut-on préciser ce que serait un récit ouvrier « réussi », sinon « authentique » ? La réponse que j'apporterai sera subjective et « située » pour reprendre un terme sartrien : en tant que lectrice et spécialiste de littérature, il me semble qu'il ne saurait être qu'un récit élaboré comme une œuvre littéraire, dans lequel chaque mot serait pesé, chaque phrase concertée, afin de restituer le plus justement le vécu laborieux en évitant les poncifs et les clichés (stéréotypes linguistiques ou clichés de pensée qui sonnent faux dans les témoignages) et dans le même temps afin d'atteindre un lectorat le plus vaste qui soit — même des lecteurs a priori non intéressés par la question. Ce « récit » ne serait d'ailleurs pas forcément un texte purement narratif : il intégrerait dans un tout harmonieusement construit et pensé, descriptions, analyses, dialogues et autres types textuels. Le « pouvoir du récit » deviendrait alors pouvoir de la fiction en son sens étymologique d'art du *façonnage* et pouvoir de l'écriture littéraire, laquelle peut être vecteur de connaissances.

Cet idéal est inatteignable par la plupart des auteurs ouvriers, qui ne sont pas en mesure de résoudre les questions formelles épineuses que pose la gageure de raconter son travail : le (grand) écrivain, qui seul, pourrait la soutenir, ne connaît généralement

10. Jean-Pierre Levaray, *Du parti des myosotis*, préf. de Nancy Huston, Montreuil, l'Insomniaque, 2007.

pas le monde ouvrier ou n'a pas l'expérience du travail d'usine. Ce récit idéal n'existe donc pas ou est très rare. Quant au sociologue, peut-être serait-il mis sur la touche par ce texte, qui se suffirait à lui-même et réduirait à néant son expertise.

CONCLUSION

La quête de « l'authentique récit ouvrier » nous conduit à le déclarer « introuvable » à plusieurs titres.

1. L'auteur « ouvrier authentique » n'existe pas, d'abord parce que l'auteur est souvent de passage dans le monde industriel, qu'il s'agisse des établis ou des journalistes qui sont loin d'être les témoins les moins pertinents, ou de ceux qui trouveront bientôt des métiers plus adaptés à leurs aspirations intellectuelles ou littéraires (Raeve, Swiatly); ensuite parce qu'un ouvrier qui écrit est forcément, dans une certaine mesure, un intellectuel, souvent un autodidacte ou parfois un diplômé réduit à accomplir un métier peu qualifié (M. Belhocine est ainsi titulaire « d'un master de sociologie à l'EHESS¹¹ »). Si la régulière prise de parole, l'appétence à témoigner ou l'engagement syndical (Corouge) provoquent une mise à distance de soi à soi, nul doute que l'écriture conduit plus nettement encore à accomplir ce pas de côté.
2. Le « récit » ouvrier est lui-même introuvable dans la mesure où les récits d'expériences laborieuses (qui nous ont retenue) privilégient d'autres configurations que l'agencement narratif: le récit est rarement la structure dominante des textes publiés — lesquels se révèlent envahis par les commentaires des auteurs et leur subjectivité modelée par les discours sociaux (notamment syndicaux Grenouillet, 2015: 178-180).
3. L'« authentique » récit (au sens de sincère et d'original) n'existe donc pas non plus. Il exige de surcroît des passeurs pour être porté à la connaissance du public, des spécialistes susceptibles d'aider à l'expression individuelle, et qui disposent d'un savoir et de réseaux relatifs au monde de l'édition (comment on publie, où, etc.). Ces passeurs nécessaires sont des sociologues, aujourd'hui quelques écrivains, mais également certains journalistes qui aident à l'élaboration du récit et dont les comptes rendus dans la presse s'avèrent indispensables à la diffusion de ce dernier, les relais militants de gauche suffisant rarement. En l'absence de ces relais, un certain nombre de textes évoqués ici même (Landry, Pavan), comme bien d'autres, ne trouvent pas leur public et restent lettre morte.

Ces remarques nous amènent à réfléchir à la réception et à l'usage qui peuvent être faits de tels textes. Les témoignages ouvriers intéressent, potentiellement, un lectorat soucieux de comprendre une des transformations symboliques majeures de ces trente dernières années (moins une « disparition » de la classe ouvrière qu'une « invisibilisation » du groupe ouvrier). Ils suscitent pourtant une réception cloisonnée et partielle. Ils n'intéressent les études littéraires qu'à partir du moment où l'intervention d'un

11. Édition Agone, <http://agone.org/centmillesignes/precaire/>, consulté le 29 décembre 2015.

écrivain en bonne position dans le champ littéraire ou leurs « qualités » supposément littéraires légitiment une telle approche¹².

Mais intéressent-ils vraiment les sociologues (hormis ceux qui ont favorisé leur publication) ? Ces récits posent la question de l'« objectivation » des pratiques sociales d'un individu *singulier*, qui de surcroît a sélectionné lui-même ce qu'il avait à dire et la manière dont le dire (sans répondre à un questionnaire ou à des interrogations formulées par un spécialiste)... et qui parfois réalise à la place du sociologue le travail dont celui-ci se prévaut.

Si le récit ouvrier reste un objet malaisé à définir et à appréhender, il n'en demeure pas moins un instrument de premier plan pour épouser, temporairement — le temps d'une lecture — le quotidien des prolétaires d'aujourd'hui.

RÉSUMÉ

Partant de la définition de l'*authentique* écrivain prolétarien donnée par Henry Poulaille dans les années 1930, cet article s'interroge sur la pérennité et la validité d'une telle conception aujourd'hui. Il est demandé à l'auteur ouvrier de *raconter*, de *témoigner* — et cette demande sociale, parfois explicitée, est tout d'abord replacée dans « l'ère du témoin » ou du « storytelling ». Or, il s'avère d'une part que la plupart des récits ouvriers publiés au tournant du *xxi*^e siècle privilégient d'autres configurations que l'agencement narratif, qu'ils mêlent discours et récit, choisissant d'autres formes que le récit (le journal, le fragment, le portrait par exemple). La lisibilité et la diffusion éditoriale de ces récits exigent d'autre part l'intervention de passeurs : sociologues, journalistes, enseignants, hommes et femmes de l'ombre éditoriale, sans lesquels ils restent lettre morte, ce qui invalide l'idée d'une production spontanée ou totalement originale.

Mots clés : récit, écrits ouvriers, authenticité, Poulaille, témoignages, *xxi*^e siècle

ABSTRACT

Starting with Henry Poulaille's 1930s definition of the *genuine* proletarian writer, this article questions the durability and validity of such a concept today. The worker writer is called upon to *narrate*, to *bear witness*—and this social request, which is sometimes spelled out, is first put back in “the age of the witness” or “the age of storytelling”. But it turns out, on the one hand, that most worker stories published at the turn of the 21st century favour other configurations than the narrative arrangement; they mix discourse and stories, choosing other forms instead of the story (such as the diary, the fragment, the portrait). On the other hand, the readability and dissemination of these stories require the support of smugglers: sociologists, journalists, teachers, the men and women of publishing who work in the shadows, without which these stories remain useless, a fact that invalidates the idea of a spontaneous or fully genuine production.

Key words : narrative, workers' writing, authenticity, Poulaille, testimonies, 21st century

12. De nombreuses études littéraires sont parues sur Daewoo de François Bon. À l'inverse, très peu (aucune ?) sur les témoignages, les livres uniques ou les auteurs marginaux du champ littéraire comme Robert Piccamiglio.

RESUMEN

Partiendo de la definición del “auténtico” escritor proletario, desarrollada por Henry Poulaille en los años 1930, este artículo se interroga acerca de la perennidad y validez de tal concepción en la actualidad. Al autor obrero se le pidió relatar, dar su testimonio —y esta solicitud social, a veces explícita, es inicialmente relocalizada en “la era del testimonio” o de la narrativa (*storytelling*). Ahora bien, por una parte, la mayoría de los relatos obreros publicados a inicios del siglo XXI privilegian configuraciones diferentes a la narrativa, donde mezclan discursos y relatos, escogen formas diferentes al relato (por ejemplo, el periódico, el fragmento, el retrato). La legibilidad y la difusión editorial de estos relatos exigen, por otra parte, la intervención de algunos intermediarios: sociólogos, periodistas, educadores, hombres y mujeres a la sombra editorial, sin los cuales serían letra muerta, lo que invalidaría la idea de la producción espontánea o totalmente original.

Palabras clave: relato, escritos obreros, autenticidad, Poulaille, testimonios, siglo XXI

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.-M. (1992), *Les textes, types et prototypes: récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan, coll. « Fac ».
- ARVIDSSON, K.-A. (1988), *Henry Poulaille et la littérature prolétarienne française des années 1930*, Göteborg (Suède)/Paris, Acta Universitatis Gothoburgensis/Jean Touzot Libraire éditeur.
- BAGOT, L. (2015), *Ceux de Billancourt*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier.
- BEAUD, S. et PIALOUX, M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière, enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Fayard.
- BELLANGER, J. (2013), *Combat de métallos: les Cazeneuve et la machine-outil de la Plaine Saint-Denis, 1976-1979*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier.
- BENVENISTE, É. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BON, F. (2004), *Daewoo: roman*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU, P. (dir.) (1993), *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- BRUNER, J. S. (2002), *Pourquoi nous racontons-nous des histoires?*, traduit par Y. Bonin, Paris, Retz, 2002.
- COROUGE, C. et PIALOUX, M. (2011), *Résister à la chaîne: dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue*, éd. par J. Mischi, Marseille, Agone, coll. « Mémoires sociales ».
- COURTILLE J.-F. (2004), *Les biscuits de la colère. Le scandale des licenciements boursiers. Les P'tits Lu de Ris-Orangis*, préf. de P. BRUN, Le Kremlin-Bicêtre, Points sur les i (Éditions les).
- Des ouvriers écrivent* (1934), Éditions sociales internationales, 1934, préf. d'Eugène Dabit.
- DULONG, R. (1998), *Le témoin oculaire: Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- DURAND, M. (2006 [1990]), *Grain de sable sous le capot: résistance & contre-culture ouvrière les chaînes de montage de Peugeot, 1972-2003*, 2^e éd., Marseille, Agone, coll. « Mémoires sociales ».
- ECKERT, H. (2006), *Avoir vingt ans à l'usine*, Paris, La Dispute.
- FAJARDIE, F.-H. (2003), *Metaleurop, paroles ouvrières: entretiens avec des ouvriers de Metaleurop*, Paris, Mille et une nuits.
- FRADET-LE COZ, M.-F. (2009), *La construction de la fiction dans l'écriture de textes narratifs à visée littéraire à l'entrée au collège: quand le dialogue pédagogique interfère avec le dialogue intérieur chez les jeunes scripteurs*, thèse en sciences du langage, sous la dir. de M.-E. Plagnol-Diéval et S. Plane, Université de Paris-Est, Lettres, Sciences humaines et Sciences sociales.
- GOUX, J.-P. (2003 [1986]), *Mémoires de l'Enclave*, Arles, Actes Sud.
- GRENOUILLET, C. (2015), *Usines en textes, écritures au travail: témoigner du travail au tournant du xx^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études de littérature des xx^e et xxi^e siècles ».

- GRENOUILLET, C. (2016 — sous presse), « Raconter le travail : le projet politique du site Internet *Raconter la vie* », in ADLER, A. et HECK, M. (dir.), *Écritures du travail, écritures politiques ?*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, coll. « Romans XXI^e siècle ».
- GREVISSE, Benoît (2010), *Écritures journalistiques, stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, Bruxelles, De Boeck.
- GRONDIN, J. (2013), *Paul Ricœur*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je » [ressource numérique].
- HATZFELD, N. (2002), *Les gens d'usine, 50 ans d'histoire à Peugeot-Sochaux*, Paris, Éd. de l'Atelier/Éd. ouvrières.
- HATZFELD, N. (2015), « L'usine revisitée (Expériences d'établissement en écho) », in *Ouvriers volontaires : les années 1968, l'établissement en usine*, *Les Temps Modernes* 3-4 (n° 684-685).
- LABORDE, M. et GINTZBURGER, A. (2005), *Dehors les P'tits Lus : chronique d'une usine sacrifiée*, Flammarion.
- LACOSTE, C. (2011), *Le témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours*, thèse de doctorat en Sciences du langage sous la dir. de T. SAMOYAUULT et F. RASTIER à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.
- LAHIRE, B. [avec la collab. de G. Bois] (2006), *La condition littéraire : la double vie des écrivains*, Paris, La Découverte.
- LANDRY, M. (2015), *Tant que la cheminée fumera. Les vicissitudes de la papeterie de Novillars à travers les notes d'un délégué CGT 1967-2003*, Besançon, Les amis du peuple et de la mémoire ouvrière, coll. « Cahier » n° 10.
- LEJEUNE, P. (1989), « L'autobiographie de ceux qui n'écrivent pas », dans *Je est un autre : L'autobiographie de la littérature aux médias*, Seuil, 1989, coll. « Poétique ».
- LEVARAY, J.-P. (2002), *Putain d'usine*, Montreuil, l'Insomniaque.
- LEVARAY, J.-P. (2003), *Classe fantôme : chroniques ouvrières*, Trouville-sur-Mer, Le Reflet.
- LEVARAY, J.-P. (2005), *Une année ordinaire. Journal d'un prolo*, Saint-Georges d'Oléron, Les éd. Libertaires.
- MABROUKI, A. (2004), *Génération précaire*, Paris, Cherche Midi, coll. « Documents ».
- MALET, J.-B. (2013), *En Amazonie : infiltré dans le meilleur des mondes*, Paris, Fayard.
- MARTIN, É. (2013), *Ne lâchons rien*, éd. établie sous la dir. de M.-P. Courtellemont avec l'aide de V. HIRSON, Cherche midi, coll. « Documents ».
- MARTIN J.-P. (2015), « L'épreuve du réel », in *Ouvriers volontaires : les années 1968, l'établissement en usine* (2015), *Les Temps Modernes*, s 3-4 (n° 684-685).
- MARTINEZ, D. (2003), *Carnets d'un intérimaire*, préface de Michel Pialoux, Marseille, Agone, coll. « Mémoires sociales ».
- OROFIAMMA, R. (2002), « Le travail de la narration dans les récits de vie », in NIEWADOMSKI C. et G. DE VILLERS (dir.), *Souci et soin de soi. Liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse*, Paris, L'Harmattan.
- Ouvriers volontaires : les années 1968, l'établissement en usine* (2015), *Les Temps Modernes*, 3-4 (n° 684-685).
- PATTIEU, Sylvain (2013), *Avant de disparaître. Chronique de PSA-Aulnay*, Paris, Plein Jour.
- PAVAN, G. (2012), *Comment nous avons résisté à la multinationale Molex, conversation avec Guy Pavan*, Aubiet, Le Vent se lève, coll. « Ô rages ! ».
- PÉRU, J.-M. (1991), « Une crise du champ littéraire français : Le débat sur la littérature prolétarienne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89 [Liber n° 7].
- PEYARD, Jean (1988), « La place et le statut de "lecteur" dans l'ensemble "public" », *Semen* n° 1, Besançon.
- PICCAMIGLIO, R. (1999), *Chroniques des années d'usine*, Paris, Albin Michel, coll. « Pocket ».
- POULAILE, H. (1931), *Nouvel âge : revue mensuelle de littérature et de culture*, Paris, Librairie Valois, n° 8.
- RAEVE, V. de (2006), *L'usine*, préface de François Bon, Charleroi, éd. Couleur Livres.
- RICÉUR, P. (1983), *Temps et récit 1. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais ».
- RICÉUR, P. (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique ».
- ROSIÈRE, S. (2010), *Ouvrière d'usine. Petits bruits d'un quotidien prolétaire*, Saint-Georges d'Oléron, Les éd. Libertaires.

- SALMON, C. (2007), *Storytelling: la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, la Découverte.
- SAUSSURE, F. de (1985 [1915]), *Cours de linguistique générale*, éd. par C. Bally, A. SECHEHAYE et T. DE MAURO, Paris, Payot.
- SWIATLY, F. (2006), *Gagner sa vie*, Lyon, La Fosse aux ours.
- UBBIALI, G. (2006), « Notes de lecture : Mémoires des luttes », *Politix*, n° 74, p. 189-217.
- VERRET, M. (1992), « Où va la classe ouvrière française », *Autrement*, n° 126 : *Ouvriers, ouvrières, un continent morcelé et silencieux*.
- VIGNA, X. (2012), *Histoire des ouvriers en France au xx^e siècle*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire ».
- WEIL, S. (1935), « Un appel aux ouvriers de R[osières] » [décembre 1935], in WEIL, S., *Œuvres complètes II. Écrits historiques et politiques : L'expérience ouvrière et l'adieu à la révolution (juillet 1934-juin 1937)*, G. LEROY et A. ROCHE (dir.), Gallimard, 1991, p. 323-327.
- WEIL, S. (1951), *La condition ouvrière*, Gallimard, coll. « Espoir ».
- WIEVIORKA, A. (1998), *L'ère du témoin*, Paris, Plon.